

# COMMUNIQUE

## INFORMATION SUR LES ELEMENTS DE REMUNERATION DU DIRECTEUR GENERAL

Issy-les-Moulineaux, le 27 novembre 2020

Le 25 novembre 2020, sur proposition du Comité des rémunérations, le Conseil d'administration de Sodexo a arrêté les décisions suivantes concernant la rémunération long-terme de Denis Machuel, Directeur Général.

Ces éléments de rémunération s'inscrivent dans le cadre de la politique de rémunération qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 12 janvier 2021 (détaillée en pages 256 et suivantes du Document d'enregistrement universel 2019-2020).

### **Attribution d'actions de performance au Directeur Général**

Dans la 18<sup>ème</sup> résolution, l'Assemblée Générale des Actionnaires du 22 janvier 2019 a autorisé le Conseil à procéder, pendant une durée de 38 mois, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société dans le cadre des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Comme les années précédentes, l'attribution annuelle au bénéficiaire du Directeur Général est plafonnée à 150 % de sa rémunération totale annuelle (composée de sa rémunération fixe et de sa rémunération variable annuelle cible) et à 5 % de l'ensemble des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 28 000 actions de performance à Denis Machuel, soumises à une période d'acquisition de 38 mois, soit jusqu'au 25 janvier 2024. Cette attribution, dont la valeur IFRS s'élève à 1 681 288 euros, se situe en-deçà de la valeur cible d'attribution prévue par la politique de rémunération afin de tenir compte de la baisse récente du cours de bourse de l'action Sodexo.

Le pourcentage d'acquisition d'actions varie selon l'atteinte de conditions de performance interne et externe dont le niveau d'atteinte sera communiqué par critère une fois l'appréciation de la performance établie par le Conseil d'administration à l'issue des trois années.

Les critères ont pour objectif de mesurer la performance du Groupe de manière globale et sont directement liés aux principaux axes stratégiques du Groupe, comme suit :

- pour 50 %, sur une performance économique ;
- pour 30 %, sur une performance boursière ;
- pour 20 %, sur une performance de la responsabilité d'entreprise.

Lors de la présentation des résultats de l'exercice 2019-2020, et plus tard lors de l'*Investor Day* du 2 novembre 2020, le Groupe a annoncé des objectifs pour le premier semestre de l'exercice 2020-2021. A plus long terme, partant de l'hypothèse que la pandémie sera sous contrôle à la fin de l'année calendaire 2021, le Groupe vise à renouer à moyen terme avec une croissance soutenue et à augmenter rapidement la marge d'exploitation par rapport au niveau d'avant la crise sanitaire.

Pour les plans d'attributions d'actions de 2020, le Conseil a décidé de :

- modifier la composition du panel utilisé pour mesurer la performance boursière globale de Sodexo ; et
- faire évoluer le critère de responsabilité d'entreprise qui comprendra outre un objectif de diversité et un objectif de développement durable.

Pour cette attribution d'actions de performance, les conditions de performance sont les suivantes :

- l'acquisition de 20 % des actions de performance est conditionnée à l'atteinte d'un objectif de chiffre d'affaires durant l'exercice 2022-2023 ;
- l'acquisition de 30 % des actions de performance est conditionnée à l'atteinte d'objectifs de marge d'exploitation du Groupe sur les exercices 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 ;
- l'acquisition de 30 % d'actions de performance est conditionnée à la réalisation d'un objectif de TSR (*Total Shareholder Return*) mesuré sur trois ans par rapport à un panel composé de huit sociétés (Aramark, Compass, Edenred, Elior, G4S, ISS, Rentokil, Securitas), selon les mêmes modalités que celles applicables aux plans passés ;
- l'acquisition de 10% des actions de performance est conditionnée à la réalisation d'un objectif de diversité qui vise à promouvoir les femmes au plus haut niveau de la hiérarchie ;
- l'acquisition de 10% des actions de performance est conditionnée à la réalisation d'un objectif de développement durable interne au 31 août 2023 visant à augmenter les achats auprès des petits fournisseurs et l'usage d'énergies renouvelables dans les bâtiments de Sodexo ainsi qu'à réduire le gaspillage alimentaire et les produits d'origine animale.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce et en ligne avec les plans passés, le Conseil a décidé que le Directeur Général devra conserver au nominatif, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions livrées dans le cadre de cette attribution dont le montant est équivalent à 30 % de sa rémunération fixe à la date de la livraison de ces actions.

Enfin, conformément à l'article 25.3.3 du Code AFEP-MEDEF révisé en janvier 2020, Denis Machuel a pris l'engagement formel de ne pas recourir à des opérations de couverture du risque de baisse de la valeur des actions attribuées.

#### À propos de Sodexo

Créé en 1966 à Marseille par Pierre Bellon, Sodexo est le leader mondial des services pour améliorer la de Qualité de Vie, facteur essentiel de performance des individus et des organisations. Présent dans 64 pays, Sodexo sert chaque jour 100 millions de consommateurs avec une offre unique de Services sur Site, de Services Avantages et Récompenses et de Services à Domicile et à la Personne. Sodexo propose à ses clients une offre intégrée de services, fruit de plus de 50 ans d'expérience : de la restauration à l'accueil, la propreté, l'entretien et la maintenance technique des matériels et installations, des services et programmes stimulant l'engagement des collaborateurs aux solutions simplifiant et optimisant la gestion des déplacements et frais professionnels, jusqu'aux services d'aide à domicile, de crèches et de conciergerie. La réussite et la performance de Sodexo reposent sur son indépendance, son modèle économique durable, ainsi que sa capacité à assurer le développement et l'engagement de ses 420 000 collaborateurs à travers le monde.

Sodexo est membre des indices CAC Next 20, ESG 80, FTSE 4 Good et DJSI.

#### Chiffres clés

**19,3 milliards** d'euros de chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2019-2020

**420 000** employés au 31 août 2020

**1<sup>er</sup>** employeur privé français dans le monde

**64** pays

**100 millions** de consommateurs chaque jour

**10,7 milliards** d'euros de capitalisation boursière (au 26 novembre 2020)

## Contacts

### Analystes et Investisseurs

**Virginia JEANSON**

Tél. : +33 1 57 75 80 56

[virginia.jeanson@sodexo.com](mailto:virginia.jeanson@sodexo.com)

### Direction Juridique Corporate

**Olivia GUILLAUME**

Tél. : +33 1 57 75 85 90

[olivia.quillaume@sodexo.com](mailto:olivia.quillaume@sodexo.com)